

AVERTISSEMENTS AGRICOLES



POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

BRETAGNE

BulletinsTechniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°08 du 31 mars 2005 - 3 pages

Grandes Cultures

désherbage pour la qualité de l'eau, maladies et parasites

La mise en oeuvre du suivi phytosanitaire nécessaire pour la réalisation de ces bulletins est effectuée par la DRAF-SRPV et la FEREDEC de Bretagne. Elle bénéficie du soutien du Conseil Régional de Bretagne.



Prochain bulletin : le 07 avril 2005.

COLZA

Stade :

E (boutons séparés) à F1 (premières fleurs).

Ravageurs :

Les vols de méligèthes et leur présence en parcelle ont nettement décru. De plus, le colza arrive le plus souvent à un stade moins sensible voire en fin de sensibilité.

Ne plus intervenir.

Maladies :

La situation est très saine actuellement. La maladie le plus à redouter est le sclérotinia, dans les parcelles à retour fréquent de colza : les risques sont alors très liés aux conditions climatiques lors de la chute des pétales qui sont une porte d'entrée au champignon si l'humidité et la chaleur sont suffisantes.

La note commune SPV/CETIOM/INRA publiée ci-après présente l'état des résistances et les stratégies de lutte.

CEREALES

Stade :

Début redressement à 1 nœud.

Les observations maladies de cette semaine dans le réseau donne la situation suivante :

Nombre d'attaques sur 40 pieds observés (pas d'observation en Morbihan) :

Dpt	Commune	Variété	Piétin	Rhizoctone	oïdium F2
	St Grégoire	Altria			5
		Apache		3	12
		Apache		2	16
	Thourie	Oratorio			16
		Apache		1	
	Domloup	Frelon			11
	Argentré	Sponsor			24
		Isengrain			10
		CapHorn			18
35	Marpiré	Frelon / Isengrain		1	7
		Sponsor		7	9
	Chateaugiron	Caphorn			19
		Orvantis		2	32
	Vezin	Bastide	1	7	26
		Caphorn	4	5	35
		Isengrain	6	2	25
		Oratorio			40
		Apache	6	4	38
		Orvantis	2	12	38
	Châteauneuf du faou	Apache		1	12
		Orvantis		2	30
	Lothey	Mercury		1	12
	Trégarentec	Menhir	1		
29		Altria			12
	Rosporden	PR22R28			
		Sponsor	1		15
		Naturel			
		Limes	1	5	6
	Louargat	Caphorn	2		
	Plouagat	Sponsor			
	Trémélоir	Tapidor	1		
	St Brandan	Caphorn			
22	Meslin	Orélie			
	Trévron	Orvantis			15
		Altria	4		26
	Yvignac	Charger	0		2
	Plénée-Jugon	Bastide	4		8

Piétin-verse :

La situation n'a pas évolué depuis la semaine dernière (pas plus d'attaques notées). Par ailleurs, les indices de risque ont légèrement progressé mais restent faibles.



Colza :

Fin du risque méligèthes. Note commune sclérotinia.

Céréales :

Pas d'intervention spécifique piétin-verse cette année pour la grande majorité des parcelles; surveiller l'oïdium.

Mélanges :

Communiqué de presse.

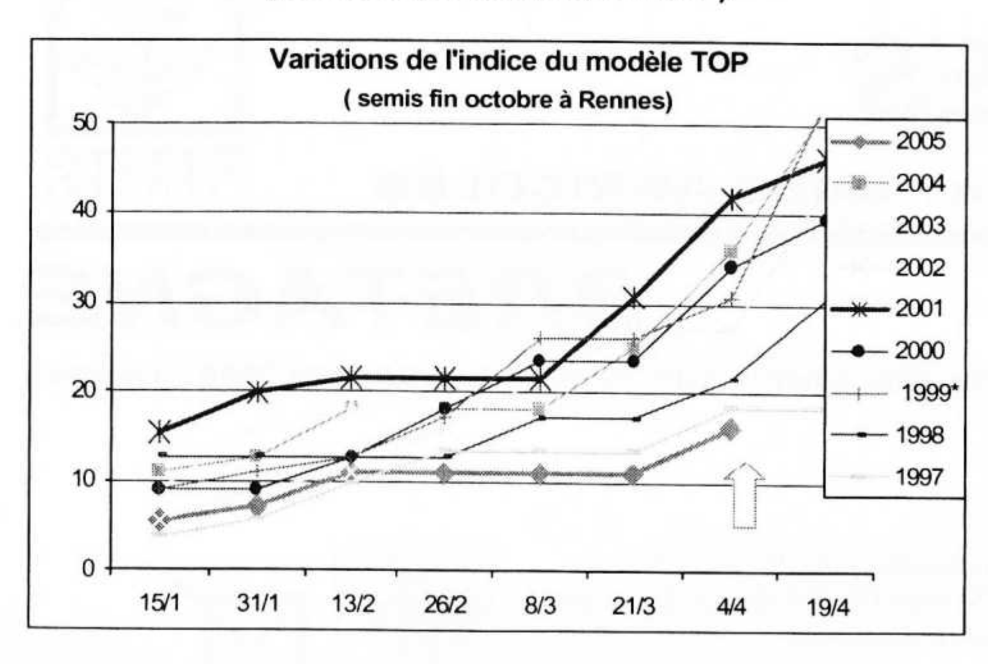
DRAF Bretagne
Service Régional de la Protection des Végétaux
280, rue de Fougères
35700 RENNES

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rennes
Directeur gérant : P. MICHON
Publication périodique
C.P.P.A.P n°528 AD
ISSN n°1167-2382





Graphique n°1 : Variations de l'indice du modèle TOP (semis fin octobre à Rennes)



Ne pas prévoir d'intervention spécifique contre le piétin-verse dans la majorité des situations.

Oïdium :

C'est toujours la maladie foliaire la plus présente. Des taches récentes sur les F2 sont couramment observées mais la situation est très variable suivant les lieux et les variétés. Cependant, il faut encore attendre pour voir si la maladie continue à progresser ou si les attaques restent à un niveau acceptable.

Surveiller l'évolution de l'oïdium . En cas d'attaque importante à partir du stade 1 nœud (plus de 5 à 10% de la surface foliaire des feuilles supérieures couverte par la maladie), envisager une intervention à l'aide d'une spécialité comportant une matière active du groupe des morpholines-pipéridines-spirocétalamines (voir note commune du bulletin n°6).

Communiqué de Presse du 25 mars 2005 : Recours plus simples aux mélanges de produits phytosanitaires

Dominique Bussereau, Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité, a souhaité simplifier les règles s'appliquant aux mélanges de produits phytosanitaires pratiqués par les agriculteurs pour traiter leurs cultures contre les insectes nuisibles, les maladies et les mauvaises herbes, dans le respect de la santé de l'homme et de son environnement.

Le nouveau dispositif est articulé autour de deux axes :

1. Les mesures de restriction seront maintenues aux cas nécessaires à la préservation de la santé publique et de l'environnement. Cela signifie que les mélanges de produits phytosanitaires particulièrement toxiques, soit environ 5% des mélanges utilisés, seront interdits sauf évaluation scientifique, au cas par cas.

2. Les autres associations de produits, soit 95% des mélanges pratiqués sur le terrain, ne seront plus soumis à enregistrement. Leur utilisation sera encadrée par des guides de bonne pratique adaptés à chaque type de culture. Ces guides seront validés scientifiquement, puis diffusés auprès des agriculteurs.

Cette simplification était attendue par les agriculteurs, qui auront désormais à respecter des règles beaucoup plus claires.

En contrôlant strictement les associations de produits potentiellement dangereux, ce nouveau dispositif permet également de garantir la sécurité de l'agriculteur au moment du traitement et de fixer des bonnes pratiques agronomiques au niveau national.

Cette nouvelle procédure, qui apporte toutes les garanties nécessaires au consommateur, sera opérationnelle dès la fin du mois d'avril prochain.

Résistance sclérotinia
Note commune SPV – CETIOM – INRA pour 2005

Etat des résistances

Un dispositif de surveillance de la résistance de *Sclérotinia sclerotiorum* (monitoring) est conduit par le Service de la Protection des Végétaux, le CETIOM et les sociétés agro -pharmaceutiques depuis plusieurs années. Il a porté en 2004 sur 234 analyses.

La résistance aux benzimidazoles (carbendazime) a été détectée dans près de 70% des situations. Depuis 2000, ce sont près de 1200 analyses qui ont été effectuées sur l'ensemble du territoire. Comme le montre la carte ci-dessous, de nombreux départements sont concernés par la résistance aux benzimidazoles. Le suivi dans le temps a permis de vérifier qu'il n'y a pas eu une généralisation rapide de la résistance, comme cela a été le cas par exemple pour le piétin-verse des céréales vis-à-vis des mêmes benzimidazoles. Même dans les régions fortement concernées par la résistance (Lorraine, Bourgogne), on peut encore trouver des sites sans résistance. La dispersion des spores de sclérotinia qui s'effectue sur des distances réduites (quelques dizaines de mètres) mais surtout le caractère monocyclique de la maladie peuvent expliquer ce constat. Mis à part dans les secteurs à petit parcellaire, où le brassage de l'inoculum sera plus élevé entre parcelles, c'est l'historique cultural et fongicide de la parcelle qui détermine la résistance. Des enquêtes conduites notamment en Bourgogne et en Ile de France montrent que les parcelles présentant de la résistance ont reçu en moyenne sur 9 ans 1,5 à 2 passages supplémentaires de carbendazime par rapport à celles où la résistance n'est pas détectée.

Pour une appréciation plus fine de la situation départementale, s'adresser à votre D.R.A.F. / S.R.P.V.

Au niveau des imides cycliques, aucune souche résistante n'a été détectée ni en 2004 ni en 2003.



Stratégie de lutte

La lutte contre le sclérotinia ne doit pas être systématique, la rentabilité d'un fongicide n'est pas assurée tous les ans. La prise de décision doit s'effectuer en fonction de la climatologie à la floraison et du risque agronomique (retour fréquent des cultures sensibles dans la rotation, attaques antérieures). Des outils d'aide à la décision comme par exemple le kit pétales du CETIOM et le modèle climatique de la Protection des Végétaux, peuvent apporter des informations pertinentes sur le risque sclérotinia.Le traitement fongicide contre le sclérotinia doit être positionné à partir de la chute des

Quels produits

Une évolution de la réglementation

En 2005, seront diffusées les décisions de ré-inscriptions ou non sur la liste européenne de plusieurs matières actives utilisées sur colza : carbendazime, procymidone, vinchlozoline, flusilazol, et les conditions d'emploi qui accompagneront la ré-inscription éventuelle. Ces molécules seront très vraisemblablement classées CMR2 (forte présomption d'effets cancérigènes, mutagènes, et sur la reproduction). En conséquence, les mélanges de spécialités contenant au moins l'une de ces substances, peuvent être affectés par ce classement.

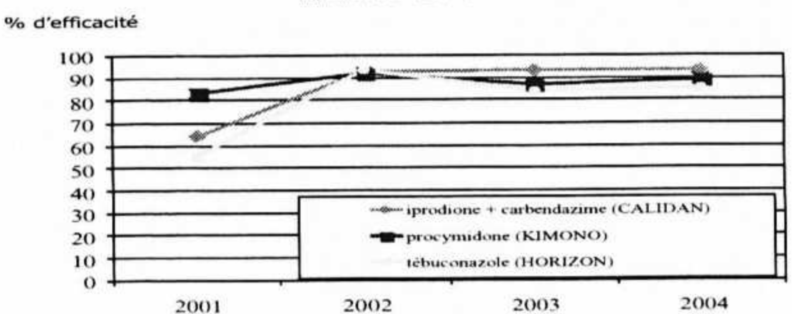
Enfin il n'y a toujours pas de nouvelle molécule autorisée pour cet usage.

Préconisations pour la campagne 2005

L'utilisation de **carbendazime** ou d'associations **triazoles + carbendazime** reste possible dans les secteurs non concernés par la résistance.

En situation de forte attaque, les **imides cycliques** (vinchlozoline, procymidone) sont l'alternative la plus efficace (l'iprodione est en retrait par rapport à ces substances actives). Un emploi massif et généralisé ne serait pas sans danger sur le risque d'apparition de résistance à cette famille chimique.

En situations d'attaques modérées, comme ces 3 dernières campagnes, les associations **imides cycliques + carbendazime (CALIDAN, DYNIT)** et les **triazoles** seuls (tebuconazole, metconazole) présentent une bonne efficacité, comme le montre le graphique des essais suivi érosion des produits.



Enfin, des mélanges à base d'**iprodione (KIDAN)** + **triazoles** ont reçu une autorisation provisoire. Dans les essais conduits en 2002, l'efficacité n'était que de 50%.

Une alternative efficace possible grâce à la lutte biologique

La lutte biologique avec le champignon *Coniothyrium minitans* (CONTANS WG) constitue une alternative performante à la lutte chimique contre le sclérotinia. Les résultats obtenus en 2004 par le Service de la Protection des Végétaux montrent une bonne réduction de l'attaque au bout de 3 ou 4 années d'application, à la dose de 1 kg/ha. Cette technique est à promouvoir.

PRECONISATIONS

	Pas de résistance aux benzimidazoles	Risque de résistance aux benzimidazoles
Risque sclérotinia Modéré	Carbendazime Triazole + carbendazime Triazoles	Imides + carbendazime Triazole
Risque sclérotinia Elevé	Carbendazime Triazole + carbendazime Imides + carbendazime	Imides

P 16